

NOTES PRISES AU COURS DE LA RENCONTRE DU 18 AVRIL 2023

Le 18 avril 2023, les paroissiens étaient invités à se réunir à Sainte Claire pour échanger sur :

« LE RÔLE DES RELAIS, UN OUTIL DE PROXIMITÉ AU SERVICE DE TOUS »

Étaient présents :

Claudine MARCOU – Anne-Marie KERNEIS – Jacques MARCOU - Pierre HANNOYER – Dominique THOMAS – Magali ANDREOLI – Maurice ARDANT – Danièle LACHAUD

La rencontre a débuté par une lecture de l'Évangile selon Saint Matthieu 20 (20-28) et par un chant à l'Esprit Saint.

Maurice a été désigné pour prendre des notes.

1°/ Définition et rôle des relais

- Une paroisse est composée de plusieurs relais : Sainte Claire, Condat, et Isle pour la paroisse Saint Luc.
- Chaque relais est animé par une équipe de bénévoles (EAR = Équipe d'Animation Relais)
- Le responsable de l' EAR est appelé par l'équipe pastorale.
- Le relais est au service du projet missionnaire de la paroisse.
- Les EAR ont le souci de se faire connaître à l'intérieur et à l'extérieur de l'Église. Elles ont un rôle de « veilleur » ; elles écoutent les préoccupations du relais et en font part à l'équipe pastorale.
- Parmi les missions des EAR, nous citons :
 - La préparation des « linges d'autel ».
 - L'ouverture des portes de l'église.
 - Le fleurissement.
 - L'organisation de groupes de prières.
- La mission du relais ne s'arrête pas à la porte de l'église : des baptisés non pratiquants s'adressent à « l'équipe relais » pour un deuil, pour le sacrement des malades, ou pour toute autre raison.
- Les « équipes relais » se réunissent environ toutes les six semaines.

2°/ Constat

La mission des Équipes d'Animation Relais est assurée tant bien que mal par des bonnes volontés soucieuses du projet missionnaire de la paroisse.

Mais force est de constater que le rôle des relais est peu connu des paroissiens. Il serait nécessaire de citer et d'expliquer les missions des différents services.

Ceci est vrai également en ce qui concerne le niveau paroissial : Expliquer la composition et le rôle du conseil pastoral, de l'équipe pastorale, du conseil économique.

Paroisse Saint Luc

Nous faisons également le constat que les relais n'ont pas le même potentiel humain et matériel :

- 2 prêtres sur le relais de Sainte Claire.
- Condat dispose d'une seule salle de réunion prêtée par la municipalité.

3°/ Proposition

Améliorer la connaissance du rôle des relais par les paroissiens passe par la publication des compte rendus d'activité, et par des réunions d'informations.

La transparence des activités du conseil pastoral, de l'équipe pastorale, et du conseil économique, ne peut qu'améliorer les rapports entre les paroissiens et les relais. Il est donc nécessaire de rédiger des compte rendus de réunion, même synthétiques, et de les publier.

4°/ Prochaine rencontre

Mardi 23 mai à 20h, à Sainte Claire.